

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 18 juin 2020

**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**18-06-2020-07**

Date de convocation le 15/06/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Procuration : 0

Votants : 14

Le dix-huit juin deux mil vingt à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont, en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M CLAVÉ Jacques, Maire.

**Étaient présents** : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GUITTONEAU, GRAUX, LOQUET et ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

**Étaient absents excusés** : M. LAPETRE

**Secrétaire de séance élu** : M HILLOU

**OBJET : Désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense**

Monsieur le Maire explique qu'il convient, à l'issue des dernières élections, de désigner au sein du conseil un nouveau conseiller délégué à la défense.

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Il explique que cette mesure entre dans le cadre de la professionnalisation des armées et du développement de la réserve opérationnelle citoyenne. La volonté de l'état est de créer un esprit de défense citoyenne, dont le conseiller désigné serait le représentant.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, décide à l'unanimité de :

- **DESIGNER** M Bernard LAMASOU comme conseiller municipal en charge des questions de défense sur l'ensemble de la commune.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,



Jacques CLAVÉ